



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 06-juil.-2020

Numéro de révision 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit NATURAL SHINE

Autres moyens d'identification

Code du produit 118944

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur

Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence

téléphone d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire

Ce produit chimique ne est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est pas considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Aspect clair Jaune

État physique Liquide

Odeur doux

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

- Peut être nocif par ingestion
- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés	Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se révéler inefficace.
---	---

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent être équipés d'appareil respiratoire isolant et le mécanisme. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.
---------------------------------	--

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Tenir hors de portée des enfants.
--	-----------------------------------

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Ne pas réutiliser le contenant. Ne pas entreposer près de la chaleur. Ne pas stocker à proximité d'agents oxydants.
Matières incompatibles	Forte acides, bases et agents oxydants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
--	---

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE	Ventilation mécanique et / ou local général que nécessaire pour respecter les limites d'exposition si la brume dans l'air. Obligatoire lors de la pulvérisation de grandes quantités ou de l'application en espace confiné.
-------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.
Protection de la peau et du corps	Matériau résistant aux solvants tels que Viton, néoprène ou caoutchouc nitrile. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Normalement non nécessaire. Si des buées ou vapeurs dans l'air dépassent la limite d'exposition, utiliser NIOSH a approuvé le respirateur de vapeurs organiques.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	doux
Aspect	clair	Seuil olfactif	Aucun renseignement
Couleur	Jaune jaune		

disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.0	(10% dans l'eau)
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 260 °C / 500 °F	
Point d'éclair	218.3 °C / 425 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	0.001	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	0.872	
Solubilité dans l'eau	émulsifie	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	26.1
Densité	7.27 lbs./gal (0.87 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**RÉACTIVITÉ**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Matières incompatibles

Forte acides, bases et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète produit: Monoxyde De Carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit Peut être nocif par ingestion.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut entraîner une irritation et une dermatite.
Ingestion	De grandes quantités peuvent provoquer des irritations, des nausées, de la diarrhée. Peut être nocif par ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 2035 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

98.62 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistante et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DEPT. DES TRANSPORTS**

Nom officiel d'expédition	Non réglementé par le DOT
TMD Non réglementé	

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Non
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 1

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 1

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Préparée par EH & S DÉPARTEMENT

Date de révision 06-juil.-2020

Note de révision

Révisé les propriétés physiques de la Section 9.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

*** FIN DE FDS ***